

Interférences et français populaire du Burkina

In: Langue française. N°104, 1994. pp. 64-69.

Abstract

Bakary Coulibaly : « Interférences et français populaire au Burkina Faso »

This paper tries to describe French spoken by illetarates in Burkina Faso, through phonological and morpho-semantic interferences with local languages. « Popular French », thus analysed, appears as the result of a linguistic hybridation, and presents itself as an original modality of appropriation.

Citer ce document / Cite this document :

Coulibaly B. Interférences et français populaire du Burkina. In: Langue française. N°104, 1994. pp. 64-69.

doi : 10.3406/lfr.1994.5739

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1994_num_104_1_5739

INTERFÉRENCES ET FRANÇAIS POPULAIRE DU BURKINA

Lorsqu'un Burkinabè cherche à parler français, il a tendance à donner à tous les mots et syllabes de la langue cible la forme qu'ils auraient prise dans la langue source. Il en résulte un certain nombre de phénomènes de type « métaplasme ». Ces phénomènes s'expliquent par la nécessité de conformer le mot français soit à la taille, soit à la structure du mot de la langue source. Dans ce contexte, les phonèmes subissent des changements « conditionnés » et non plus « spontanés ». Donnons quelques exemples.

a) Niveau zéro et basilectal

Les exemples donnés sont surtout inspirés du jula mais sont applicables, à peu de choses près, aux locuteurs d'autres langues.

1°) *Amuïssement et/ou création de syllabes transitoires*

« clef à molette »	---->	[klemuleti]
« pomme de terre »	---->	[pɔmutɛrɛ]
« clef à huit trous »	---->	[klewutru]
« sage femme »	---->	[sarasifa : mu]
« chemin de fer »	---->	[siminjfe : rɛ]
« cuillère »	---->	[kuruye : rɛ]

2°) *Cas d'haplologie*

« lame maîtresse »	---->	[lamatarasi]
--------------------	-------	--------------

3°) *Agglutination*

« porte monnaie »	---->	[pɔrɔtɔma : ni]
« garde à vue »	---->	[garadabu]

4°) *Aphèrèse*

« apprenti »	-----▶	[parati]
« automobile »	-----▶	[mɔbiri]
« abandonner »	-----▶	[badɔne]

5°) *Apocope*

« contact »	-----▶	[kɔtaki]
« descente »	-----▶	[desɔ]
« machine »	-----▶	[masi]

6°) *Épenthèse*

« classe »	-----▶	[kalasi]
« place »	-----▶	[palasi]
« aspirine »	-----▶	[asipirini]

7°) *Prosthèse*

« sport »	-----▶	[ɛsipɔɔ]
« as »	-----▶	[yasi]

8°) *Assimilation*

— progressive

« tasse »	-----▶	[tasa]
« lettre »	-----▶	[letere]
« lampe »	-----▶	[lapa]

— régressive

« tomate »	-----▶	[tamati]
« maçon »	-----▶	[mɔsɔ]
« petit »	-----▶	[piti]

9°) *Dissimilation*

« caisse »	-----▶	[kesu]
« ciment »	-----▶	[simɔ]
« Dakar »	-----▶	[dakaru]

b) Niveau mésolectal

On retrouve tous les phénomènes examinés ci-dessus, à l'exception de l'épithèse (non explicitement mentionnée mais que l'on observe dans les exemples 1, 6, 7, et 8).

On remarque en plus l'apparition de certains lexèmes non utilisés au niveau basilectal. Prenons deux exemples.

1°) Véhicule

Ce mot devient [verikil] (avec création d'une syllabe transitoire).

2°) Déjà

Il devient curieusement [deza]. Cela se remarque aussi bien chez des locuteurs mooréphones que julaphones. Dans le contexte du jula nous expliquons l'apparition de la nasale en faisant appel à la notion « d'harmonie syllabique »¹.

En effet le mot phonologique du jula obéit à une structure à la fois « unitaire et dichotomique ». Il s'agit d'une seule et même unité mais elle est la résultante de deux sous-unités qui doivent s'équilibrer.

Or, la chuintante sonore de *déjà* devient spontanément (cf. plus haut) une sifflante sonore. Il en résulte une syllabe dont la deuxième consonne, plus faible que la première (cf. tableau de Jespersen) n'établit pas un équilibre avec la première syllabe. Cet équilibre est obtenu par la nasalisation qui donne plus de force à la voyelle.

Concernant le mooré et les autres langues, nous ne nous prononçons pas, n'ayant pas étudié la structure de leurs mots phonologiques. Mais il est probable qu'à peu de choses près, on puisse donner la même explication.

3°) Morpho-syntaxe

Sur le plan morpho-syntaxique, les interférences résultent de la différence entre les schémas syntagmatiques du français d'une part, des langues africaines d'autre part. Il serait trop long de passer en revue tous les faits. On se contentera d'étudier deux d'entre deux :

1) La différence formelle entre les modalités nominales et verbales du français et celles des langues africaines.

2) L'existence dans ces dernières de schèmes syntaxiques spécifiques.

3.1. Modalités nominales

3.1.1. Marque de la détermination

En français, elle se fait à l'aide d'un monème antéposé alors que dans la plupart des langues du Burkina elle se réalise par l'entremise d'un ton ou d'un

1. Cf. B. Coulibaly « L'harmonie syllabique en jula » (*Mandenkan* n° 19 printemps 1990, pp. 1 à 13).

schème tonal, très rarement par une unité monématique. Il en résulte, dans le passage des langues africaines au français, un comportement qui ignore les articles. Dans la plupart des cas les mots sont donc utilisés sans article :

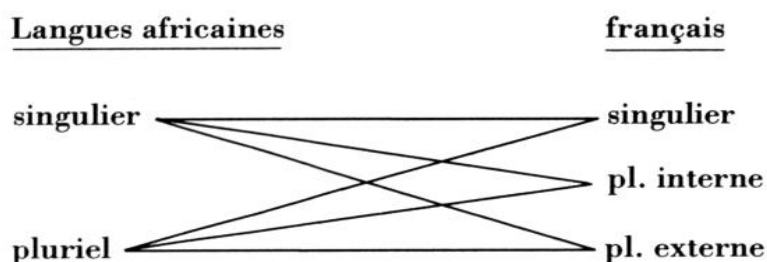
- « vous ne passez plus matin nous voir »
- « camion là, il est gâté »
- « Côte d'Ivoire, c'est loin »
- « je t'ai cherché matin fatigué »

Lorsque le mot comporte un article, il se produit le phénomène de la proclise : on entend ainsi en un seul mot

- [dute] pour « du thé »
- [lata] pour « le temps »
- [laso] pour « la chaux »

3.1.2. *Marque du nombre*

Dans la plupart des langues du Burkina, le système du nombre comporte deux termes : un singulier et un pluriel. En français, il existe en plus ce que certains linguistes désignent par « pluriel interne » et qui se schématise de la manière suivante.



Une telle différence entraîne chez le locuteur burkinabè des fautes d'interférence du genre : « un ciseau, une lunette, une chaussette, une funéraille », etc.

3.1.3. *Marque du genre*

Dans la quasi-totalité des langues du Burkina, le genre est naturel, contrairement au français pour lequel il est grammatical. Cela entraîne chez le burkinabè dont la langue cible est le français deux types de comportements :

- ou bien il n'est fait usage d'aucune marque (cas des nominaux désignant autre chose que des êtres animés) ;
- ou bien on cherche à marquer le genre (cas des êtres vivants animés et cas particuliers).

Dans le premier cas, le nominal est utilisé, dépouillé de toute modalité (comportement se confondant avec celui décrit sous 3.1.1.) :

- « tu ne viens plus midi ici »
- « comment va santé maison ? »

On remarque en particulier que les noms de pays ou d'états ne sont jamais accompagnés d'un genre quelconque. On dit toujours : « Burkina, France, Sénégal ». Il n'est pas rare d'entendre : « je vais à Côte d'Ivoire ».

Dans le second cas, on note deux comportements :

1°) On fait appel au même procédé que dans les langues africaines, à savoir l'utilisation d'un dérivatif lexématique qui se traduit littéralement par « garçon » (pour « mâle ») et par « fille » (pour « femelle »). Ainsi chez les vendeurs de poulets on entend souvent : « ça c'est fille » et « ça c'est garçon ». Des expressions comme *bœuf-garçon* (taureau) et *bœuf-fille* (vache) sont très courantes.

2°) On sent la nécessité d'attribuer un genre grammatical au nom. On le fait d'une part en confondant le plus souvent masculin et féminin, d'autre part en considérant certains articles (cf. phénomène de la proclise) comme faisant partie intégrante de certaines nominaux. Cela ne va pas sans l'utilisation de l'article :

« comme le l'habitude » pour « comme d'habitude »

« le l'hyène » pour « l'hyène »

3.2. Modalités verbales

Les modalités verbales du français étant généralement suffixées et faisant corps avec le radical, le locuteur burkinabè a l'impression qu'il a affaire à un lexème unique, comme c'est le cas dans la plupart des langues qu'il pratique.

À cause de cela il reproduira le verbe sans aucunement tenir compte de sa morphologie. Qu'il soit à l'infinitif, au participe ou conjugué à un mode personnel, cela lui importe peu. Il reproduit la forme qu'il connaît et ne se pose aucune autre question. Ainsi « moi partir » équivaut pour lui à « moi partira » ou à « moi parti ».

Un commerçant que nous connaissions de vue, et à qui nous avons demandé de nous rappeler d'où il venait, nous répondit exactement ceci : « vous viendra toujours, chez nous, acheter yotox ». Ce qui se traduit par : « vous venez souvent chez nous pour acheter du yotox ».

3.3. Schémas syntaxiques spécifiques des langues africaines

La plupart des langues africaines — et par conséquent, celles du Burkina — se caractérisent par certains schèmes syntaxiques véritablement idiomatiques et constituant pour ces langues un facteur d'unification.

Ces schèmes sont traduits tels quels en français :

« chercher la bouche de quelqu'un » pour « provoquer la personne »

« ça fait deux jours » pour « il y a longtemps »

« il lave l'eau » pour « il se lave à l'eau »

« il demande la route » pour « il demande congé »

« il a de grandes oreilles » ou « il a les oreilles dures » pour « c'est une canaille »

« donner au revoir » pour « dire au revoir »

« on va enlever les délégués » pour « on va choisir, élire les délégués »
 « ce n'est pas arrivé » pour « c'est insuffisant » (s'agissant du prix d'une
 marchandise)
 « si ce n'est pas demain » pour « pas avant demain »
 « tu as un cœur contre moi » pour « tu m'en veux »
 « quelqu'un va partir » pour « je vais partir »
 « mettre le jeûne » pour « jeûner » (« je vais mettre le jeûne tout le mois » pour
 « je vais jeûner tout le mois »)
 « se chercher » pour « rechercher l'essentiel plutôt que l'accessoire » (« Se
 chercher vaut mieux que chercher la renommée ». « Je ne fais pas de politi-
 que : je me cherche ») ou pour « réagir à la manière de celui qui est acculé ou
 en difficulté » (« Le député était tellement bombardé de questions qu'il finis-
 sait par se chercher ». « J'étais si peu à l'aise que je me cherchais »).

Conclusion

On voit que l'existence d'interférences dans le français populaire du Burkina ne fait l'ombre d'aucun doute. Bien entendu, il ne s'agit pas de tout ramener à ce phénomène. Il en existe plusieurs autres :

— certaines caractéristiques de ce parler résultent en effet de la complexité de la langue française — langue cible. Cette complexité crée des phénomènes de surgénéralisation ou contamination, de sur-estimation ou complexification, de décomplexification ou simplification ;

— certaines autres sont provoquées par les particularités géographiques, historiques, sociologiques, culturelles, alimentaires, etc. du Burkina. La tôle ondulée, le tô, le dah, le dolo, etc. sont des réalités qu'il faut bien désigner en faisant appel à des particularités lexicales ;

— d'autres enfin, sont provoquées par des raisons qui restent à élucider d'autant plus qu'on retrouve la plupart des mêmes particularités dans les états voisins. Citons quelques exemples :

« y a pas son deux » signifie « il n'y a rien qui lui soit comparable », « il n'a pas son pareil »

« son fils est arrivé à l'école » signifie que « son fils a réussi à l'école »

« je ne me sens pas » veut dire qu'on se sent mal, qu'on est malade

« envoyer » signifie « amener », « venir avec », « faire cadeau », etc. selon les contextes (« c'est toi qui as envoyé cette mobylette ? » signifie « est-ce toi qui es venu avec cette mobylette ? » « c'est toi qui as envoyé le sucre ? » se traduit par « est-ce toi qui nous a fait cadeau de ce sucre ? »).

Nous concluons en répétant que le français populaire du Burkina se caractérise par plusieurs particularités. Les interférences demeurent parmi elles un phénomène incontournable. Il ne faut évidemment pas tout ramener à ce phénomène. Mais il serait erroné de vouloir l'ignorer, comme facteur constitutif de l'intégration du français aux réalités africaines et, partant, de son appropriation.